

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 10 novembre 2022

n° 172-22 C

Objet : RS - Attribution d'une subvention dans le cadre du projet de soutien au développement économique et social de la vallée de la Qadisha au Liban

- date de convocation le 04 novembre 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Belvedere, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 48

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévisse - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Micheline Myard-Dalmaïs - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Alexandra Turnar
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Philippe Marin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Thierry Tournier

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 19

de Jean-François Beccu à Christelle Favetta-Sieyes - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Pierre Brun à Jimmy Bâabâa - de Corinne Charles à Franck Morat - de Philippe Cordier à Aloïs Chassot - de Sandra Ferrari à Dominique Pommat - de Alain Gaget à Hélène Jacquemin - de Laïla Karoui à Jean-Maurice Venturini - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Aurélie Le Meur à Marie Bénévisse - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Benoît Perrotton à Michel Dyen - de Claire Plateaux à Arthur Boix-Neveu - de Farid Rezzak à Florence Bourgeois - de Walter Sartori à Alexandra Turnar - de Alain Thieffinat à Martine Lambert - de Céline Vernaz à Brigitte Bochaton

• conseillers excusés : 15

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Daniel Bouchet - Frédéric Bret - Michel Camoz - Jean-Pierre Casazza - Jean-Pierre Coendoz - Maryse Fabre - Max Joly - Luc Meunier - Pascal Mithieux - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 10 novembre 2022

délibération n° 172-22 C

objet **RS - Attribution d'une subvention dans le cadre du projet de soutien au développement économique et social de la vallée de la Qadisha au Liban**

Philippe Gamen, président, indique que Grand Chambéry apporte son soutien à la Ville de Chambéry (chef de file), à la Région Auvergne-Rhône-Alpes et au Département de l'Aude pour accompagner les fédérations des municipalités de Caza de Bcharré et de Zgharta-Ehden au Liban dans le cadre du projet de développement économique et social de la vallée de la Qadisha, dénommé « Qadisha Durable » pour lequel l'expertise technique du Parc naturel régional du massif des Bauges sera également sollicitée.

Ce projet vise à accompagner pendant trois ans (2023-2025) les fédérations des municipalités de Caza de Bcharré et de Zgharta-Ehden à traduire leurs visions du développement économique et social local à travers la création d'une structure institutionnelle de gouvernance à l'échelle de la vallée de la Qadisha « Territoire Qadisha », support d'un développement économique et social durable pour les populations.

Fondée sur le patrimoine naturel et culturel, la structuration de la destination Qadisha favorisera son attractivité, renforcera les secteurs économiques existants et offrira de nouvelles opportunités de formation, d'emploi et de création de richesse pour les populations. La structuration des filières existantes et l'identification de nouvelles permettent la création de produits agricoles innovants et l'ouverture vers de nouveaux marchés dans un environnement naturel mieux maîtrisé et protégé pour garantir sa durabilité.

La Ville de Chambéry est chef de file de l'opération. Elle s'appuie sur l'association Chambéry Solidarité Internationale pour la mise en œuvre opérationnelle de ce projet.

Le coût global du projet pour la période 2023-2025 est de 2 185 000 € (hors valorisation), réparti comme suit :

	Euros	%
Agence Française de Développement	1 120 000 €	51
Région Auvergne-Rhône-Alpes	750 000 €	34
Département de l'Aude	90 000 €	4
Grand Chambéry	15 000 €	1
Ville de Chambéry (Chef de file)	60 000 €	3
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse	150 000 €	7
TOTAL	2 185 000 €	100

Vu l'article L. 1115-1 du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : alloue une subvention de 15 000 euros à l'association Chambéry Solidarité Internationale pour la période 2023-2025 représentant l'engagement de la collectivité dans le cadre du projet « Qadisha Durable »,

Article 2 : autorise le président à signer la convention de partenariat opérationnel réunissant l'ensemble des parties prenantes françaises et libanaises.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **172-22 C**

Objet de l'acte :	RS - Attribution d'une subvention dans le cadre du projet de soutien au développement économique et social de la vallée de la Qadisha au Liban
Thème Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations
Date de l'acte :	22 novembre 2022
Annexe(s) :	Convention

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20221122-lmc1H28342H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H28342H1

Date de transmission en Préfecture : 22 novembre 2022

Date de réception en Préfecture : 22 novembre 2022

Publication sur le site internet: mercredi 23 novembre 2022